

Tout acte effectué sur un animal dans notre établissement de soins vétérinaires est soumis aux présentes conditions générales de fonctionnement.

Elles sont consultables sur place au sein de l'établissement.

Notre établissement de soins est classé « **Clinique** », conformément à l'arrêté du 13 mars 2015 relatif aux établissements de soins vétérinaires et au cahier des charges publié sur le site internet de l'Ordre des vétérinaires.

Adresse : 14 Boulevard des Chênes 78280 Guyancourt

Téléphone : 01 39 53 17 17

Courriel structure : hopia@univet-veterinaire.com

## SOCIÉTÉ D'EXERCICE ET RÉSEAUX PROFESSIONNELS

La **Clinique** vétérinaire UNIVET Guyancourt Hopia \_\_\_\_\_

Appartient à SAS **Univet** 427 avenue Font Roubert 06250 Mougins.

## HORAIRES D'OUVERTURE HABITUELS ET CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC

L'établissement est généralement ouvert :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
24H/24	24H/24	24H/24	24H/24	24H/24	24H/24

## PERSONNEL AFFECTÉ AUX SOINS DES ANIMAUX

Personnel vétérinaire :

- Dr Sabine BOZON ASS \_\_\_\_\_, n°ordre 12345
- Dr Jean-Hugues BOZON ASS \_\_\_\_\_, n°ordre 12277
- Dr Romain LEFILLATRE SAL \_\_\_\_\_, n°ordre 28235
- Dr Chiara LAURENZA SAL \_\_\_\_\_, n°ordre 36893
- Dr Morgane JOLY SAL \_\_\_\_\_, n°ordre 37106
- Dr Stéphanie TOROK SAL \_\_\_\_\_, n°ordre 18600
- Dr Florian WUILLEMIN SAL \_\_\_\_\_, n°ordre 28889
- Dr Suzy VALENTIN SAL \_\_\_\_\_, n°ordre 19558

- Dr Solène NIEDERLENDER SAL \_\_\_\_\_, n°ordre 31322
- Dr Jeanne SERRE SAL \_\_\_\_\_, n°ordre 36996
- Dr Yassine BEN ABDENNEBI CCL \_\_\_\_\_, n°ordre 28438
- Dr Louise LERNO SAL \_\_\_\_\_, n°ordre 38815
- Dr Emilie PIERROT SAL \_\_\_\_\_, n°ordre 28862
- Dr Clara BACUS SAL \_\_\_\_\_, n°ordre 31794
- Dr Anthony BARTHELEMY SAL \_\_\_\_\_, n°ordre 20453
- Dr Etienne VANNUCCI SAL \_\_\_\_\_, n°ordre 28882
- Dr Anna SAIGOT SAL \_\_\_\_\_, n°ordre 31338
- Dr Gaspard PAGEOT SAL \_\_\_\_\_, n°ordre 31890
- Dr Aliénor DE BOUCAUD SAL \_\_\_\_\_, n°ordre 37461
- Dr Lucile ANGLADE SAL \_\_\_\_\_, n°ordre 33122
- Dr Christophe RODRIGUES SAL \_\_\_\_\_, n°ordre 37192
- Dr Lily POTHIER SAL \_\_\_\_\_, n°ordre 37180
- Dr Chloé BEAUFFENY SAL \_\_\_\_\_, n°ordre 40639
- Dr Avril ARMAND SAL \_\_\_\_\_, n°ordre 40753
- Dr Charlotte TURIN SAL \_\_\_\_\_, n°ordre 40642
- Dr André DABOSI SAL \_\_\_\_\_, n°ordre 41019
- Dr Robin SAFFON SAL \_\_\_\_\_, n°ordre 40669
- Dr Adeline DECAMBRON SAL \_\_\_\_\_, n°ordre 23437

Personnel non vétérinaire :

- Mme Marie Pruvot \_\_\_\_\_, ASV Échelon \_\_\_\_ 5 \_\_\_\_
- Mme Edwige Leborne \_\_\_\_\_, ASV Échelon \_\_\_\_ 5 \_\_\_\_
- Mme Chloé Robinot \_\_\_\_\_, ASV Échelon \_\_\_\_ 5 \_\_\_\_
- Mme Claire Humbert \_\_\_\_\_, ASV Échelon \_\_\_\_ 3 \_\_\_\_
- Mme Aude Lemoigne \_\_\_\_\_, ASV Échelon \_\_\_\_ 5 \_\_\_\_
- Mme Cécile Rousse \_\_\_\_\_, ASV Échelon \_\_\_\_ 5 \_\_\_\_
- Mme Catia Augusto \_\_\_\_\_, ASV Échelon \_\_\_\_ 5 \_\_\_\_
- Mme Laura Godin \_\_\_\_\_, ASV Échelon \_\_\_\_ 5 \_\_\_\_
- Mme Gwenaëlle Ropars \_\_\_\_\_, ASV Échelon \_\_\_\_ 5 \_\_\_\_
- Mme Maurine Del Blanco \_\_\_\_\_, ASV Échelon \_\_\_\_ 5 \_\_\_\_
- Mme Claire Mailliar \_\_\_\_\_, ASV Échelon \_\_\_\_ 3 \_\_\_\_

- Mme Camille Guesdon \_\_\_\_\_, ASV Échelon \_\_\_\_ 5 \_\_\_\_
- Mme Doriane Chicheri \_\_\_\_\_, ASV Échelon \_\_\_\_ 5 \_\_\_\_
- Mme Sarah Boulanger \_\_\_\_\_, ASV Échelon \_\_\_\_ 5 \_\_\_\_
- Mme Céline Courtial \_\_\_\_\_, ASV Échelon \_\_\_\_ 4 \_\_\_\_
- Mme Charlène Taillepied \_\_\_\_\_, ASV Échelon \_\_\_\_ 4 \_\_\_\_
- Mme Delphine Gameiro \_\_\_\_\_, ASV Échelon \_\_\_\_ 3 \_\_\_\_
- Mme Eloria Maraux \_\_\_\_\_, ASV Échelon \_\_\_\_ 5 \_\_\_\_
- Mme Pauline Catty => étudiante véto \_\_\_\_\_, Etudiante vétérinaire \_\_\_\_\_
- Mme Camille Busseuil \_\_\_\_\_, ASV Échelon \_\_\_\_ 5 \_\_\_\_
- Mme Tiphanie Testu \_\_\_\_\_, ASV Échelon \_\_\_\_ 5 \_\_\_\_
- Mme Céline Calvez \_\_\_\_\_, ASV Échelon \_\_\_\_ 3 \_\_\_\_
- Mme Cyrielle Opalka \_\_\_\_\_, ASV Échelon \_\_\_\_ 3 \_\_\_\_
- Mme Gwenaëlle Anin \_\_\_\_\_, ASV Échelon \_\_\_\_ 5 \_\_\_\_
- Mme Clémence Neugnot \_\_\_\_\_, ASV Échelon \_\_\_\_ 5 \_\_\_\_
- Mme Marie-Caroline Lacheny \_\_\_\_\_, ASV Échelon \_\_\_\_ 3 \_\_\_\_
- Mme Laura Bohm \_\_\_\_\_, ASV Échelon \_\_\_\_ 5 \_\_\_\_
- Mme Mathilde Caroff => étudiante véto \_\_\_\_\_, Etudiante vétérinaire \_\_\_\_\_

## **PRESTATIONS EFFECTUÉES AU SEIN DE LA CLINIQUE**

- Consultations de médecine générale tous les docteurs
- Consultation de cardiologie par les Dr. Sabine BOZON, Dr. Yassine BEN ABDENNEBI, Dr. Louise LERNO
- Consultation et chirurgie orthopédique par le Dr. Jean-Hugues BOZON, Dr. Adeline DECAMBRON, Dr. Morgane JOLY, Dr. Romain LEFILLIATRE
- Consultation d'oncologie et médecine interne par les Dr. Stéphanie TOROK, Dr. Florian WUILLEMIN, Dr. Suzy VALENTIN, Dr. Solène NIEDERLENDER, Dr. Jeanne SERRE
- Consultation de gestion de la douleur et anesthésie par le Dr. Chiara LAURENZA
- Consultation NAC par le Dr. Christophe RODRIGUES
- Chirurgies de convenance, des tissus mous par le Dr. Jean-Hugues BOZON, Dr. Adeline DECAMBRON, Dr. Romain LEFILLIATRE, Dr. Morgane JOLY
- Echographies abdominales par les Dr. Sabine BOZON, Dr. Yassine BEN ABDENNEBI, Dr. Emilie PIERROT, Dr. Clara BACUS, Dr. Stéphanie TOROK, Dr. Florian WUILLEMIN, Dr. Etienne VANNUCCI
- Echographies cardiaques par les Dr. Sabine BOZON, Dr. Yassine BEN ABDENNEBI, Dr. Louise LERNO
- Scanner par les Dr. Jean-Hugues BOZON, Dr. Yassine BEN ABDENNEBI, Dr. Emilie PIERROT, Dr. Adeline DECAMBRON, Dr. Romain LEFILLIATRE, Dr. Clara BACUS,
- Fibroscopie (video-endoscopie) : Storz endoscopie, HD, rigide et souple par les Dr. Jean-Hugues BOZON, Dr. Stéphanie TOROK, Dr. Florian WUILLEMIN, Dr. Suzy VALENTIN, Dr. Romain LEFILLIATRE, Dr. Solène NIEDERLENDER, Dr. Jeanne SERRE
- Radiographie par tous les docteurs
- Hospitalisations, Soins intensifs et transfusion par les Dr. Anthony BARTHELEMY, Dr. Etienne VANNUCCI, Dr. Anna SAIGOT, Dr. Gaspard PAGEOT, Dr. Aliénor de BOUCAUD, Dr. ANGLADE
- Cardiologie interventionnelle (chirurgie cardiaque non invasive) par les Dr. Sabine BOZON, Dr. Yassine BEN ABDENNEBI,

Dr. Louise LERNO

- Chirurgie cardiaque à coeur ouvert et hybride (chirurgie cardiaque invasive) par les Dr. Sabine BOZON, Dr. Jean- Hugues BOZON, Dr. Yassine BEN ABDENNEBI, Dr. Adeline DECAMBRON, Dr. Romain LEFILLIATRE
- Hémodialyse par les Dr. Anthony BARTHELEMY, Dr. Florian WUILLEMIN
- Rééducation fonctionnelle, plateforme IMOOVE, laser par le Dr. Adeline DECAMBRON
- Analyses sanguines : Instruments du laboratoire IDEXX, ProCyte Dx, SediVue Dx, VetLab UA, Coag, Catalyst Dx, Catalyst, SNAPshot Dx, VetLab Station et l'EPOC, Kimmuno KITVIA.
- Délivrance de médicaments conformément à la législation sur la pharmacie vétérinaire en vigueur
- Ventes de produits d'hygiène et d'aliments diététiques et physiologiques
- Liste non exhaustive

### **SURVEILLANCE DES ANIMAUX HOSPITALISÉS**

Pendant les heures d'ouverture du **Clinique**, les animaux sont sous la surveillance de plusieurs vétérinaires et de plusieurs assistantes vétérinaires.

La clinique est ouverte 24h/24 - 7j/7.

### **PERMANENCE ET CONTINUITÉ DES SOINS**

Afin d'assurer en notre absence un suivi optimum des animaux qui nous sont confiés, la continuité de soins est assurée par nos soins

La clinique est ouverte 24h/24 - 7j/7.

### **ESPÈCES TRAITÉES**

Chien, chats et NAC

Nous ne disposons pas du matériel et des compétences nécessaires pour assurer les soins aux espèces non citées ci-dessus notamment les équidés et les bovins.

### **CONDITIONS TARIFAIRES**

Une grille tarifaire est affichée en salle d'attente pour les actes de convenance en médecine et chirurgie générales ainsi que pour les actes d'imagerie les plus courants.

L'ensemble des tarifs est à la disposition du client.

Le total à régler correspond à la somme des prestations médicales, chirurgicales et des médicaments et autres produits délivrés, il donne lieu à la production d'une facture détaillée conformément à la législation.

La nature aléatoire de certains actes médicaux ou chirurgicaux rend difficile leur référencement voire même leur chiffrage exact, dans ce cas un devis incluant des paliers financiers est remis au Client, chaque dépassement de paliers donnant lieu à une nouvelle acceptation du Client.

Les honoraires sont payables comptant en fin de consultation ou lorsque l'animal est rendu au Client. De manière exceptionnelle, un paiement différé peut être accepté selon des modalités convenues entre le Vétérinaire et le Client. Un acompte pourra être demandé notamment lors d'hospitalisation du patient pour plusieurs jours, ou lors de soins de longue durée. Un avoir pourra être établi en cas de restitution d'aliments non entamés et achetés depuis moins d'un mois.

Un paiement en 3 fois est disponible par carte bancaire via la procédure TOP 3. Lors de paiement différé, des pénalités de retard calculées à un taux égal à 1 fois ½ le taux d'intérêt légal en vigueur au jour d'exigibilité de la facture seront appliquées en cas de non-respect de la date de paiement indiquée sur la facture.

Le vétérinaire se réserve le droit de poursuivre le débiteur en cas de non-paiement.

### **MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION**

Le médiateur des litiges de la consommation de la profession de vétérinaire a pour objectif de régler de manière amiable les différends financiers survenant entre tout détenteur d'un animal, client de tout vétérinaire inscrit au tableau de l'ordre. Il intervient sur les litiges relatifs aux prestations des vétérinaires (notamment ceux relatifs aux honoraires, à des prestations ou ventes accessoires).

Conformément à l'article L 152-1 du Code de la consommation, en cas de litiges de la consommation vous pouvez contacter le médiateur à l'adresse internet suivante : [mediateur-conso@veterinaire.fr](mailto:mediateur-conso@veterinaire.fr) ou par voie postale : Médiateur de la Consommation de la Profession de Vétérinaire, Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires, 34 rue Bréguet, 75011 PARIS.

### **LITIGES**

En cas de litige à caractère déontologique, le client peut s'adresser au Conseil Régional de l'Ordre des Vétérinaires, Immeuble Le Baou, 262 avenue Sainte Marguerite, 06200 NICE (04.93.80.70.46).

### **RCP**

Contrat numéro 59975505 Allianz

I.A.R.D 1 Cours Michelet CS 30051

92076 Paris La Défense Cedex

### **LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS », SECRET PROFESSIONNEL**

Tous les vétérinaires sont tenus au respect du secret professionnel dans les conditions établies par la loi (article R 242-33 du Code Rural et de la Pêche Maritime). Tous les salariés non vétérinaires sont également tenus au secret professionnel (article 17 de la Convention collective nationale des cabinets et cliniques vétérinaires du 5 juillet 1995, étendue par arrêté du 16 janvier 1996 JORF 24 janvier 1996).

Tous les stagiaires signent un « engagement de confidentialité ». Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, à la portabilité et à la limitation du traitement des informations vous concernant, en effectuant la demande auprès du responsable du fichier, le Docteur-Vétérinaire Sabine BOZON.

Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).

---

## **RISQUE THÉRAPEUTIQUE, RISQUE ANESTHÉSIQUE, RISQUE LIÉ A LA CONTENTION, CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ DU CLIENT**

Tout traitement médicamenteux, toute anesthésie, tout acte chirurgical comportant un risque thérapeutique potentiel dont notre équipe informera le Client. Cette information se fera verbalement dans le cadre de la pratique courante ou dans le cas d'actes mettant en jeu le pronostic vital du patient par écrit sous la forme d'un contrat de soins (voir chapitre contrat de soins).

Le comportement agressif d'un patient nécessite parfois l'utilisation de moyens de contention pouvant entraîner une blessure de ce dernier et / ou du personnel soignant. Notre équipe informera dans ce cas le Client de la nécessité d'utiliser une contention particulière pour des raisons de sécurité. L'examen du patient ne sera effectué qu'en cas d'acceptation de la contention par le Client.

Le Client déclare avoir pris connaissance et accepter les risques thérapeutiques et le cas échéant les conditions particulières d'examen sous contention énoncées ci-dessus.

## **CONTRAT DE SOINS, CONDITIONS PARTICULIÈRES**

Toute intervention médicale ou chirurgicale qui fera l'objet de conditions particulières non précisées ou non mentionnées sur le présent document donnera lieu à la mise en place d'un contrat de soins. Ce dernier apportera au Client les informations nécessaires à l'obtention de son consentement éclairé.

## **ADMISSION DES ANIMAUX VISÉS PAR LA LÉGISLATION SUR LES CHIENS DANGEREUX.**

Les chiens de premières et deuxièmes catégories sont acceptés dans notre établissement à la condition expresse qu'ils soient muselés et présentés par une personne majeure.

## **ADMISSION DES ANIMAUX ERRANTS**

Lorsqu'un animal errant est amené à la clinique par un tiers, une recherche d'identification est effectuée afin de rechercher et de contacter l'éventuel propriétaire. En cas d'absence d'identification, la police municipale est alertée pour venir chercher l'animal à la clinique.

## **DÉCÈS DE L'ANIMAL**

En cas de décès du patient, nous pouvons, si la législation le permet et si le client le souhaite, restituer le corps à des fins d'inhumation.

Nous pouvons dans les autres cas assurer par l'intermédiaire de la société Esthima (anciennement Incinérés) l'incinération collective ou individuelle du corps.

Toute demande d'incinération devra être écrite et signée par le client.

Les frais d'incinération sont à la charge du client.